La querelle sans fin: Charles Quint et François Ier de la captivité à l'hospitalité (1525-1540)

Jean Pierre Amalric
Université de Toulouse- Le Mirail

A eux seuls, les noms de François Ier et de Charles Quint symbolisent le long affrontement des deux puissances dominantes de l'Europe de la Renaissance: le massif royaume de France hérité par le Valois et l'Empire divers et multiple réuni par le Habsbourg. A coup sûr le conflit tient pour une bonne part à des facteurs objectifs, rivalités financières et économiques, voies de communication, contraintes géopolitiques... Mais il a aussi une forte composante affective, manifeste en bien des circonstances, qui lui donne l'aspect d'une insurmontable rivalité personnelle.

Deux jeunes princes en quête de destin

Plusieurs traits communs permettent de rapprocher les deux souverains, et d'abord l'âge, puisque six années à peine séparent leurs naissances, en 1494 et 1500. Leur accession respective au trône se suit de plus près encore, du 1er janvier 1515 au 13 mars 1516, date de la proclamation de Charles comme roi des Espagnes en l'église Sainte-Gudule de Bruxelles. Appartenant à la même génération, francophones l'un et l'autre dès leur plus jeune âge, les deux princes ont reçu une éducation qui présente de réelles similitudes. Leur monde imaginaire, comme leur apprentissage corporel, se nourrissent des images et des valeurs de la chevalerie, de la pratique des joutes et des tournois[1]. Une langue commune, des modèles semblables peuvent aussi bien établir une complicité qu'attiser une rivalité.

[1] Salvador de Madriaga, affirme que «François Ier, bien entendu, lisait *Amadis de Gaule* aussi souvent que Charles Quint». MADARIAGA, S., *Charles Quint,* París, Ablin Michel, 1969, pág. 53.

Les années d'enfance ne sont pas sans présenter d'autres analogies. Les deux princes ont été élevés à distance des trônes qu'ils devaient occuper: certes la cour flamande de Malines a-t-elle plus d'éclat que la petite cour des Angoulêmes à Cognac, puis à Amboise, mais elles sont l'une et l'autre éloignées des cours royales. C'est qu'en réalité François pas plus que Charles n'a grandi dans l'assurance de régner un jour sur leurs futurs royaumes. L'avènement de la branche cadette des Valois-Angoulême était suspendu à l'absence d'héritier mâle du vieux roi Louis XII, tout comme la succession des royaumes d'Espagne restait incertaine en raison du remariage de Ferdinand le Catholique avec Germaine de Foix, comme de l'incapacité de son héritière légitime, la mère de Charles de Habsbourg, Jeanne la Folle. Pareille incertitude de l'avenir appelle chez ces enfants la confiance dans un destin commandé par une force qui les dépasse, Providence divine, *fatum* implacable ou capricieuse Fortune.

Car —autre trait commun— ces princes enfants ont été très tôt orphelins de père: François n'a pas connu Charles d'Angoulême, mort quand il n'avait que quinze mois, et Charles a très vite subi l'éloignement, puis la mort de Philippe le Beau. La séparation de sa mère constitue évidemment pour ce dernier une seconde blessure, qui ne pourra que se rouvrir quand il prendra la mesure de son égarement mental. Ainsi privés de la présence paternelle, ils ont été tous deux élevés par des femmes, attentives, protectrices, soucieuses de leur avenir: Louise de Savoie, mère de François, se trouvait en outre être la belle-sœur de celle qui veilla sur le jeune Charles, sa tante Marguerite, veuve du duc de Savoie Philibert! Tout comme l'un et l'autre ont partagé leurs jeux et leurs premières émotions avec leurs sœurs aînées, Marguerite et Eléonore. Dans leur entourage, les hommes présents se tenaient donc dans une position dépendante et déférente, précepteurs, compagnons de jeux, maîtres d'armes, plus tard conseillers. Quelle que fût la faveur dont ils pouvaient jouir, elle ne pouvait que confirmer en chacun des princes le sens inné d'une autorité sans partage.

Le poids des héritages et des cultures politiques

L'analogie que l'on peut observer ainsi dans les années d'enfance et de formation pouvait-elle incliner les deux hommes à une compréhension mutuelle? Rien n'est moins sûr, tant leurs personnalités respectives se sont affirmées différemment: séduction expansive et conquérante chez l'un, sens inquiet du devoir chez l'autre. Peut-être faut-il souligner leurs attitudes divergentes envers leurs héritages respectifs. Comme l'observe Pierre Chaunu, «Charles sait qu'il a des ancêtres, qu'il leur doit tout», à un point tel que sa personnalité s'est construite sur «l'héritage, le lignage, habité tout entier par la mémoire des pères»[2], mémoire d'autant plus im-

[2] CHAUNU, P. et ESCAMILLA, M., *Charles Quint*, París, Fayard, 2000, pág. 19.

périeuse qu'elle n'a été recueillie qu'indirectement. Cette conception avant tout patrimoniale du pouvoir est sans doute une constante de son imaginaire, plus définitive que l'idéologie impériale élaborée par son entourage (Gattinara avant tout). «Bourguignon d'abord, par le sang, l'éducation, l'environnement»[3] c'est à l'héritage de son bisaïeul Charles le Téméraire —dont il porte le nom— qu'il applique prioritairement cette préoccupation obsédante: épouser, pour les venger, les griefs de ses ancêtres envers la maison de France. Le reste —les royaumes d'Espagne, l'Empire, l'Italie, les Indes...— s'ordonne dans son esprit autour de ce tronc porteur.

Sans doute les choses sont-elles moins claires dans l'esprit de celui que sa mère appelait «mon César»[4], le roi François, héritier chanceux des rois de France, dont il a recueilli comme un don du ciel les pouvoirs temporels comme le patrimoine symbolique. Le sacre reçu à Reims fait de lui le roi Très Chrétien, le successeur de Saint Louis, investi du pouvoir surnaturel des «rois thaumaturges», dont il fera usage en «touchant» les écrouelles des malades accourus lors de son passage à Barcelone. D'autre part, roi-chevalier, il se montre imbu des prérogatives du droit féodal, ne pouvant imaginer d'aliéner la moindre parcelle de la suzeraineté qui lui revenait sur le royaume, comme devait le montrer son intransigeance envers le vassal félon qu'était à ses yeux le connétable de Bourbon. De façon plus instinctive, il s'affirme aussi l'héritier du mirage italien poursuivi par ses devanciers, Charles VIII et Louis XII, y engageant d'emblée ses énergies et sa chance, mobilisant à sa suite une noblesse remuante et avide de gloire, pour couper avec ivresse les lauriers de Marignan: après le sacre de Reims, comment ne pas y voir le sacre de la Fortune?

De ces représentations que chacun des princes se fait de sa légitimité procède l'incompatibilité de leurs cultures politico-juridiques respectives. Chez le roi de France, la légitimation par le droit divin sert de caution à la revendication de l'*imperium* au sens du droit romain, tel que se le sont approprié des générations de «légistes» depuis Philippe IV le Bel. N'a-t-elle pas reçu la sanction de la papauté elle-même, selon les termes d'Innocent III reconnaissant que *Rex Franciae nullum in temporalibus superiorem recognoscit*, et les dispositions du concordat de Bologne, consenties en 1516 par Léon X, faisant du roi de France «le maître de l'Eglise gallicane»[5]? Du reste, si l'institution de la royauté est bien d'origine divine, la dignité impériale —qui est élective— n'est que de nature humaine... Ainsi le roi de France, en se disant «empereur en son royaume», revendique-t-il une souveraineté sans partage et va-t-il jusqu'à se proclamer supérieur à l'empereur lui-même![6]

---

[3] CHAUNU, P. et ESCAMILLA, M., *Charles...*, *op. cit.*, 2000, pág. 25.

[4] JACQUART, J., *François Ier*, París, Fayard, 2ème éd., 1994, pág. 13.

[5] JACQUART, J., *François...*, *op. cit.*, 1994, pág. 107.

[6] L'analyse et les références détaillées se trouvent dans l'article de FRANÇOIS, M., «L'idée d'Empire en France à l'époque de Charles Quint», dans *Charles Quint et son temps*, 1959, págs. 23-34.

On se doute que cette belle construction idéologique est radicalement étrangère à l'esprit de Charles Quint. Il n'est pas question de reprendre ici la longue controverse sur les origines de l'idéologie impériale, qui a notamment opposé parmi les historiens ceux qui, à la suite de Karl Brandi, ont insisté sur le rôle décisif du chancelier Gattinara, ceux qui ont cru y trouver un fruit de l'érasmisme politique et ceux, principalement espagnols, qui avec Ramón Menéndez Pidal ont voulu n'y voir que l'héritage des Rois catholiques. En fait, plus que d'une doctrine intangible, il s'agit chez Charles Quint d'un composé instable associant plusieurs ingrédients, dont la formule varie selon les interprètes que sont, par exemple, le chancelier, l'évêque Mota ou encore Alfonso de Valdés. Aussi peut-on souscrire à l'opinion de Jaime Vicens Vives, proposant d'y voir le développement du modèle du prince bourguignon dont la raison d'être est «*la hazaña realizada en servicio de Dios y reputada gloriosa por los hombres*», qu'à la faveur de l'élection impériale le zélé serviteur de Marguerite d'Autriche qu'était Gattinara ambitionne de voir accéder à la «monarchie universelle»[7]... Formulation hyperbolique, que l'empereur lui-même tiendra à démentir plus tard, dans son discours de Rome en 1536, préférant se référer à la réalisation de l'unité chrétienne afin de reprendre la lutte contre les Infidèles..

Faut-il attribuer pour autant une influence déterminante à la pensée d'Erasme dans cette haute ambition, comme l'idée s'en est répandue depuis (et malgré) le grand livre de Marcel Bataillon —lu sans doute trop hâtivement? Il est permis d'en douter, tant les positions politiques des inspirateurs érasmistes de l'Empereur s'écartent des enseignements d'Erasme lui-même. Dès 1516, n'avait-il pas apostrophé Charles: «toi qui es né dans un Etat très florissant et qui es destiné à un autre encore plus auguste, il te faut plutôt travailler à te défaire de quelques parties de ton empire qu'à en acquérir de nouvelles!»[8]. Il pousse plus loin son engagement en faveur d'une politique de détente dans sa fameuse *Querela pacis*, écrite en 1517, traduite peu après en langue castillane[9]. Y dénonçant le bellicisme des princes «conduits moins par la droite raison que par les passions», Erasme s'y montre un partisan résolu de la politique de paix avec le Très Chrétien: «quelle cause a poussé et pousse encore maintenant tant de peuples à prendre les armes contre la France, sinon le fait que ce pays est le plus florissant de tous»[10]. Sans doute cette position n'entraîne-t-elle pas de sa part un refus de loyalisme à celui qu'il continue à considérer comme son souverain légitime: «l'Empereur? Je suis son sujet, je suis son con-

[7] VICENS VIVES, J., «Imperio y administración en tiempo de Carlos V», dans *Charles Quint et son temps*, Actes du Colloque international du CNRS, Paris, Editions du CNRS, 1959, págs. 9-20.

[8] Epître dédicatoire de *l'Institutio principis christiani*, citée dans: MESNARD, P., «L'expérience pratique de Charles Quint et les enseignements d'Erasme», in JACQUOT, J. (éd.), *Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, Editions du CNRS, 1960, pág. 52.

[9] La traduction du sévillan Diego López de Cortegana fut publiée en 1520. BATAILLON, M., *Erasme et l'Espagne*, Paris-Genève, Droz, 1937, pág. 92.

[10] ERASME, *Eloge de la folie, Adages, Colloques...*, Paris, Robert Laffont, 1992, pág. 932.

seiller juré depuis des années et c'est un prince d'une grande piété»[11]. Mais il n'hesitera pas, en 1530, à réaffirmer sa distance envers un axe majeur de la politique impériale proclamée par son disciple Valdés, la guerre aux Infidèles, refusant sa caution à l'esprit de croisade contre les Turcs, en lesquels il voit «des hommes et ensuite des demi-chrétiens (semichristiani)» et qui ne peuvent être combattus que «s'il existe une cause légitime de guerre»[12]. On ne peut signifier plus clairement exprimer un profond désaccord avec la politique impériale dont son disciple Alfonso de Valdés, secrétaire de l'Empereur, vient de se faire le héraut. Aussi peut-on souscrire au jugement paradoxal de Pierre Mesnard, voyant dans la «méconnaissance de l'évangélisme érasmien» par Charles Quint la cause des difficultés et des fautes de sa politique![13]

En définitive, il est sans doute juste de juger, avec Fernand Braudel, que «c'est une controverse assez vaine d'historiens que de vouloir définir avec précision l'idée impériale de Charles Quint»[14]. A travers ses fluctuations, elle semble se résumer dans la mission de défenseur de la foi chrétienne dont il se croit investi et qui sera mise à mal tant par la partition religieuse de l'Empire germanique que par la menace ottomane. C'est parce qu'il se fait un devoir de rassembler les princes chrétiens (il faut bientôt entendre: catholiques) contre hérétiques et infidèles qu'il est sincèrement scandalisé devant les connivences établies avec les uns et les autres par le roi Très Chrétien.

Après Pavie: le roi à la merci de l'Empereur

Le 19 juin 1525, dans le port de Barcelone, François Ier, roi captif arrivant d'Italie, débarque sur le sol des royaumes de son vainqueur, sous la garde du vice-roi de Naples, Charles de Lannoy. Presque quatre mois se sont écoulés depuis le petit matin du 24 février —la date du 25ème anniversaire de Charles Quint!—, à Pavie, qui avait livré le roi de France aux mains et à la volonté de son adversaire, pour une captivité qui devait durer un an et trois semaines. Les relations entre les deux souverains n'avaient cessé de se détériorer depuis leur rivalité lors de l'élection à la couronne impériale en 1519. De fait, en 1521, l'initiative des hostilités était revenue à François Ier qui avait prêté la main à Henri d'Albret pour la reconquête de la Nava-

[11] Lettre écrite de Bâle le 28 septembre 1525 à Marguerite d'Alençon-Angoulême, núm. 1615 de l'édition Allen. Citée par FEBVRE, L., *Amour sacré, amour profane, autour de l'Heptaméron*, Paris, Gallimard, 1944, rééd. 1996, pág. 76.

[12] *Consultatio de bello turcico*, cité d'après ERASME, *Eloge de la folie, Adages, Colloques...*, Paris, Robert Laffont, 1992, pág. 960.

[13] MESNARD, P., «L'expérience pratique de Charles Quint et...», *op. cit.*, 1970, pág. 56.

[14] BRAUDEL, F., *Autour de la Méditerranée*, Paris, Editions de Fallois, 1996, pág. 230.

rre et au duc de Gueldre opposé à l'Empereur, mais le sort des armes lui avait été funeste, lui infligeant en 1522 la lourde perte du Milanais. Le contentieux entre les deux hommes devait prendre un tour plus personnel, plus passionnel, à partir de 1523 avec la fuite du duc de Bourbon, connétable de France et à ce titre chef des armées royales, passé au service de l'Empereur, qui mesure tout le prix de ce renfort: «les Français ont raison de regretter l'acte de Monsieur de Bourbon, parce qu'avec l'aide de Dieu, il sera leur[15] glaive —*su cuchillo*». A la tête des armées impériales, il avait conduit en 1524 l'invasion de la Provence, assiégé vainement Marseille, puis battu en retraite sans pouvoir empêcher François de reprendre Milan. Et il s'en était fallu de peu qu'à Pavie le roi ne dût se rendre à lui plutôt qu'à Lannoy.

La nouvelle inespérée de la victoire, parvenue à Charles Quint, à Tolède, le 10 mars, n'altère pas la réserve extérieure qu'il s'imposait. Mais sans nul doute elle l'inonde d'une joie profonde et d'une gratitude sans partage envers la Providence. La victoire de ses armées et la capture de son adversaire sont en effet à ses yeux le fait d'un jugement de Dieu, comme il l'affirme alors à plusieurs reprises. Pour en faire part au roi de Portugal, il lui écrit ainsi: «plugo a nuestro Señor que sabe quan justa es nuestra causa, de darnos la bitoria»[16]. La tonalité est la même dans le discours que lui prête la chronique de Sandoval, rendant grâce à Dieu d'avoir amené dans ses mains son ennemi le roi de France[17]. Plus explicite encore, la relation imprimée de la bataille(dont Marcel Bataillon attribue la rédaction à Valdés en personne) considère que Dieu a donné «miraculeusement» cette victoire à l'Empereur[18].

Mais que faire de ce don de Dieu, quel parti en tirer? Ses généraux ayant exclu d'entreprendre une nouvelle invasion de la France —que l'état des finances n'aurait pu supporter—, l'Empereur consulte longuement ses conseillers, dont les avis auraient été divergents, à en croire la relation de l'ambassadeur vénitien Contarini, la plus souvent citée à cet égard. A ce témoignage indirect, on peut préférer le texte, sanctionné finalement par l'Empereur (et probablement rédigé, en français, par Gattinara), des instructions datées du 28 mars, remises aux ambassadeurs «pour traiter de la rançon et délivrance du roi de France avec ceux de Madame la Régente»[19]. Après avoir derechef rappelé que c'est Dieu, «duquel descendent toutes victoires», qui lui a «donné cette dernière en faisant tomber ledict Roy en nostre puissance», Charles Quint énonce les conditions de paix qu'il juge «raisonnables et

[15] «Franceses tienen razon de sentir esto de mons^r de Borbon, porque, con layuda de Nuestro Señor, será su cuchillo»/ Lettre de Charles Quint au duc de Sessa, 14 décembre 1523. GACHARD, M., *Correspondance de Charles Quint et d'Adrien VI*, Bruxelles, 1859, pág. 199.

[16] Lettre du 14 mars 1525. CHAMPOLLION-FIGEAC, A., *Captivité du roi François Ier*, Paris, Imprimerie nationale, 1847, pág. 64.

[17] «*Dios trajo al rey de Francia, mi enemigo, a mis manos*». FERNÁNDEZ ÁLVAREZ, M., *CarlosV, el César y el hombre*, Madrid, Espasa, 1999, pág. 323.

[18] BATAILLON, M., *Erasme et...*, *op. cit.*, 1937, pág. 244.

[19] CHAMPOLLION-FIGEAC, A., *Captivité...*, *op. cit.*, 1847, págs. 149-157.

satisfactoires» en cette circonstance. Bon prince, il veut bien laisser de côté les «querelles plus vieilles» entre les deux souverains. Ainsi consent-il à ne pas revendiquer la couronne de France, pourtant ôtée par le pape Boniface VIII à Philippe le Bel au profit de son ancêtre, ni même le comté de Toulouse, la vicomté de Narbonne et tout le pays de Languedoc, jadis possessions des rois d'Aragon, non plus que le Dauphiné, relevant pourtant du Saint Empire... Mais c'est pour s'en tenir à ce qu'il considère comme l'essentiel: «que le roy de France, pour avoir sadicte libération [...], nous restitue entièrement, comme nostre ancien patrimoine, à nous appartenant à cause de notre maison de Bourgongne [sic], toute la duché de Bourgongne [...] que feu monseigneur Charles, duc de Bourgongne, nostre bisaïeul, tenoit et possédoit [...] en vertu de la concession faite en l'an 1363 par le feu roy Jehan au duc Philippe le Hardi, son fils, pour luy et toute sa postérité»[20]. Il pourrait s'agir là d'une position de départ, émise au début de la captivité de François Ier et pouvant s'assouplir au fil des négociations. Il n'en est rien: comme on le sait, ce sont ces mêmes exigences, intangibles, constamment réaffirmées, qui constitueront l'année suivante la clause essentielle du traité de Madrid. Il faut donc se rendre à l'évidence, pour l'Empereur, tout est clair: hors de la Bourgogne, point de paix, point de libération, telle est la volonté de Dieu.

Ainsi, ce n'est pas l'Empereur, ce n'est pas le roi d'Espagne — c'est l'héritier des ducs de Bourgogne qui demande réparation et sait qu'il faudra une forte pression pour l'obtenir de son prisonnier. Son attitude implacable lui a valu des critiques même de la part de ses plus fervents admirateurs, mais peut s'expliquer par la volonté de faire fléchir, par l'isolement, la résistance attendue de François. Ce n'est pas par timidité —il savait la surmonter—, moins encore par une cruauté qui lui était étrangère, que Charles Quint laisse sans réponse les demandes d'entrevue que de Madrid lui fait parvenir le captif, et qu'appuient certains de ses proches, tel Lannoy. Non: de sa part, le silence est une arme, douloureuse, mais nécessaire. Il n'en sortira que lorsque le roi prisonnier se trouvera à l'article de la mort, se décidant alors à lui écrire de sa main pour lui annoncer sa visite en s'excusant à peine: «si à l'autre fois que étiez sain, passai près de vous sans vous voir, me sembloit que n'en auriez besoin; mais à cette heure me déplairait que passant si près de où vous estes ne vous visse»[21]. Et ce fut, on le sait, la première rencontre entre les deux hommes, courtoise, mais n'abordant pas l'objet des négociations en cours à Tolède.

Enfermé dans l'exigence de son héritage bourguignon, Charles pouvait-il sérieusement croire établir ainsi les conditions de «la croisade générale par tous nos pays» envisagée dans le même document? Ce n'est pas pensable, de la part d'esprits aussi calculateurs que Gattinara et Charles lui-même, comme l'observait Vicens Vi-

[20] *Ibídem*, pág. 153.

[21] Lettre non datée, écrite dans le courant de septembre 1525, publiée in CHAMPOLLION-FIGEAC, A., *Captivité du roi...*, *op. cit.*, 1847, págs. 309-310.

ves en soulignant l'inconsistance de la politique de concorde entre chrétiens que supposait l'idée impériale, au vu du traité «extrêmement coûteux» imposé par l'Empereur au roi de France[22].

De son côté, quel a pu être l'état d'esprit du prisonnier de Pavie durant ses longs mois de captivité —presque une année -, d'abord en Italie à Pizzighettone, puis dans sa traversée de l'Espagne, et enfin à Madrid? Les interprétations données par les historiens les plus avertis nous laissent sur notre faim, car en définitive elles insistent presque exclusivement sur les faiblesses de François Ier, ses hésitations, ses contradictions, et pour finir sa duplicité quand il fit mine de souscrire aux conditions qui lui étaient dictées et accepta de prêter serment de les respecter... Il est vrai que, dans le piège où le sort l'avait enfermé, il se débattit de façon plus instinctive, et parfois maladroite, que raisonnée. Mais si l'on examine sa conduite, ses actes, ses écrits dans cette période noire, comment ne pas y discerner une réelle cohérence? Tout se passe en effet comme s'il affrontait alors l'épreuve existentielle d'une scission de sa personnalité entre les «deux corps du roi» distingués dans l'ouvrage classique de Kantorowitz. D'un côté, le roi physiquement privé de liberté, retenu en terre étrangère, dépourvu des attributs réels et symboliques du pouvoir ; de l'autre, quelque part dans son royaume, le roi politique, sans doute suppléé par la Régente Louise de Savoie, assisté par son Conseil et ses cours souveraines (en particulier le parlement de Paris), mais amputé de sa réalité personnelle.

Reprenons dans cette optique quelques-uns des moments les plus critiques de la captivité royale en commençant par sa réaction immédiate à la capture, exprimée dans sa fameuse lettre à sa mère, si souvent citée. En peu de mots —«de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie sauve»— le roi-chevalier avoue la perte de toute prérogative régalienne, pour confier son soudain dénuement à la miséricorde divine: «j'ai espérance qu'à la fin Dieu ne m'abandonnera point»[23]. De même, dès qu'il lui est permis de s'adresser à lui par écrit, c'est d'homme à homme qu'il sollicite la bienveillance —littéralement la «bonté», la «vertu», le «cœur», l' «honneur et magnanimité»— de son vainqueur, souhaitant s'en «rendre ami et non désespéré»[24]. Il semble que cette supplique, empreinte d'une humilité qui n'était pas dans le caractère du roi, n'ait pas reçu de réponse de l'Empereur... Toujours est-il qu'en

[22] «...No podemos calar en la hondura de esa política de concordia. El tratado de Madrid fue en extremo oneroso para el rey francés.» VICENS VIVES, J., «Imperio y administración en tiempo...», 1959, *op. cit.*, pág. 14.

[23] JACQUART, J., *François Ier*, *op. cit.*, 1994, pág. 165.

[24] Lettre non datée envoyée de Pizzighettone à Charles Quint, où l'on peut lire: «[...]n'ayant autre réconfort en mon infortune que l'estime de vostre bonté, laquelle s'il lui plaist usera par honnesteté à moy de l'effect de la victoire ; ayant ferme espérance que vostre vertu ne voudra me contraindre de chose qui ne fust honneste ; vous suppliant juger en votre propre cueur ce qu'il vous plaira à faire de moy, estant seur que la volonté d'un tel prince que vous estes ne peut estre accompagnée que d'honneur et magnanimité[...]». CHAMPOLLION-FIGEAC, A., *Captivité...*, *op. cit.*, 1847, págs. 130-131.

faisant sien le projet de Lannoy de le transférer d'Italie en Espagne, François devait en attendre de pouvoir rencontrer Charles Quint en personne et de poser ainsi les bases d'une réconciliation. Les égards dont il est l'objet à Barcelone, à Valence, à Guadalajara semblent entretenir cette illusion. Mais, parvenu dans sa prison de Madrid, la déconvenue devait être à la mesure de cet espoir. Car, délibérément, selon les termes de Brandi, Charles «des mois durant, l'ignora»[25]. La dérobade de l'Empereur, son silence opaque finirent par miner l'homme, le chevalier, se voyant dépouillé de tout pouvoir de négociation. Car, ignorant l'homme physique, Charles Quint et ses conseillers entendaient traiter avec le monarque, représenté par les ambassadeurs envoyés à Tolède par la régente, l'évêque François de Tournon et le président de Selves (auxquels finiront cependant par se joindre trois compagnons de captivité, dont Montmorency).

L'effondrement, physique et moral, qui frappe le captif en septembre est le symptôme de cette dissociation des «deux corps du roi». Atteint dans son identité, il est en quête de signes capables de le rattacher à la vie. Il est curieux d'observer que la visite de sa sœur aimée, Marguerite d'Alençon, survenue au pire moment, le 19 septembre, alors qu'il gît sans connaissance, semble avoir été l'occasion d'un sursaut quasi miraculeux: après la messe célébrée dans la chambre du malade, où le frère et la sœur partagèrent l'hostie consacrée, la fièvre tomba et François reprit ses esprits[26]. Plus tard, c'est dans la poésie qu'il cherche —à l'instar de son grand-oncle Charles d'Orléans, longtemps prisonnier à la Tour de Londres— un remède à une mélancolie inconnue de lui jusque là. On a conservé quelques poèmes qu'il a ainsi composés comme un antidote aux poisons de la captivité, dans lesquels il exprime tantôt la nostalgie de la patrie lointaine, tantôt l'orgueil d'avoir sans faillir survécu aux épreuves:

> *«Cœur résolu d'aultre chose n'a cure*
> Que de l'honneur
> *Le corps vaincu, le cœur reste vainqueur...»*[27]

N'est-ce pas dans la prise de conscience de cet état de fait qu'il faut chercher la raison d'être de plusieurs initiatives prises par le captif, qui ont intrigué les historiens? L'acte dicté le 16 août stipule en effet la nullité des engagements qui pourraient être pris par le roi privé de liberté, et donc frappé en quelque sorte d'incapacité. Plus radical encore, et d'ailleurs non suivi d'effet, cet «acte bizarre, sans

[25] BRANDI, C., *Charles Quint 1500-1558*, traduction française, Paris, Payot, 1951, pág. 228.

[26] FEBVRE, L., *Amour sacré, amour profane, autour de l'Heptaméron*, Paris, Gallimard, 1944, rééd. 1996, pág. 44.

[27] CHAMPOLLION-FIGEAC, A., *Captivité...*, *op. cit.*, pág. 444.

équivalent dans l'histoire de la monarchie» —selon les termes de Jean Jacquart[28]— par lequel, en novembre, il demande que son fils le Dauphin soit «comme roy, couronné, oint et sacré» et semble ainsi se résoudre à une abdication temporaire (puisqu'il n'exclut pas de reprendre la couronne s'il était libéré). On pourrait dire que le captif, radicalement séparé du détenteur du «corps politique», peut désormais se résoudre à souscrire des engagements qu'il sait inacceptables pour l'autre, le souverain, qu'il a cessé d'être. Le point culminant de ce dédoublement est atteint lorsque, le 13 janvier 1526, quelques heures avant de ratifier les clauses imposées (dont la renonciation au duché de Bourgogne), il fait établir et signe l'acte par lequel il stipule que «le traicté que luy faut ce jourd'huy signer au proffit de l'empereur, il l'a fait et fait pour éviter les maux et inconvéniens qui pourraient advenir à la chrestienté et à son royaume, et que c'estoit par force et contrainte, détention et longueur de prison»[29]: le paraphe de l'homme de chair ne saurait engager le souverain et son royaume.

Sans doute pourra-t-on objecter que c'est là simple ruse et dissimulation, comme il advient en maintes tractations diplomatiques, avec la circonstance aggravante du serment donné en tête à tête à l'Empereur dans une de leurs rencontres célébrant la promesse de mariage de François et d'Eléonore... Ne faut-il pas y voir plutôt comme un défi à l'adversité, une manière de forcer le destin, qui s'exprime dans un autre poème, écrit sans doute lors du retour au pays natal:

«Libre en prison, je suis et ai été,
De dur hiver, j'ai fait plaisant été...»[30]

Mais n'était-ce pas, plus profondément, avec la livraison des deux princes héritiers comme otages, le prix à payer pour pouvoir réunir enfin les «deux corps du roi»? Ce sera chose faite lorsque le 17 mars, après avoir étreint ses fils remis en échange à l'Empereur, François aura sauté sur la berge de la Bidassoa, s'exclamant pour se faire reconnaître de témoins incrédules: «Je suis le roi! Je suis le roi!».

Loin d'avoir rapproché les deux princes, le dénouement de la longue captivité du roi n'a fait qu'exaspérer leur incompréhension mutuelle. François Ier n'éprouve guère de scrupules à s'affranchir de sa signature et de son serment, quand les clauses du traité contreviennent aux institutions du royaume. C'est le cas, prévisible, de la restitution de la Bourgogne, à laquelle vont s'opposer les Etats provinciaux du duché réunis sur convocation royale, se déclarant sujets de «la très noble et très heureuse couronne de France»[31], puis l'Assemblée des Notables (convoquée en lieu et

[28] JACQUART, J., *François...*, *op. cit.*, 1994, págs. 176-177.
[29] CHAMPOLLION-FIGEAC, A., *Captivité...*, *op. cit.*, 1847, pág. 477.
[30] *Ibídem*, pág. 534.
[31] JACQUART, J., *François...*, *op. cit.*, 1994, pág. 198.

place des Etats généraux): le roi ne saurait aller contre la volonté de la représentation du royaume! En revanche, pour ce qui ne dépend que de sa volonté, il ne revient pas sur ses engagements: ainsi pour la promesse de mariage avec Eléonore, qu'il se montre impatient de satisfaire. Son attitude sera plus ambiguë quant à la renonciation de ses droits sur Milan. Après s'être offert à la confirmer par un nouveau traité[32], il finit par céder une fois de plus aux tentations italiennes, où l'entraînaient ses alliés de la Ligue de Cognac.

Pour Charles Quint, c'en était trop: la traîtrise et le parjure de son ancien prisonnier déchaînent chez lui incompréhension et colère, donnant à la tension diplomatique qui va déboucher sur la reprise de la guerre le tour d'un conflit personnel. Dans ce contexte se situe l'épisode anachronique, mais combien significatif, qui le voit recourir aux règles de la chevalerie pour s'en remettre au jugement de Dieu. Dans son *Diálogo de Mercurio y Carón*, Alfonso de Valdés se fait le porte-parole des griefs de l'Empereur, considérant qu'en vertu du droit coutumier de la guerre «le prisonnier qui, après avoir donné sa parole, ne la tient pas et ne retourne pas en prison est et est tenu pour infâme»[33]. Et Charles Quint lui-même stigmatise auprès de l'ambassadeur de France son roi, «qui s'est conduit de façon ignoble et vile —*muy ruinmente y vilmente*». Les deux princes en viennent à s'adresser des défis par rois d'armes interposés, mais tandis que François ne semble y voir que des démarches formelles, Charles finit, en juin 1528, par lui faire remettre un cartel en bonne et due forme, le convoquant à un combat singulier sur la frontière de France entre Fontarabie et Hendaye sous un délai de quarante jours[34]. Cependant son roi d'armes, dépêché sur le lieu prévu, puis à la cour de François Ier, se fit éconduire et dut rentrer bredouille en Espagne. Il se pourrait bien que l'épreuve de la captivité eût marqué ce dernier, en lui révélant l'inanité des confrontations chevaleresques dans les rapports de puissance à puissance: si son adversaire l'avait évité quand, à Madrid, il le tenait à sa merci, pourquoi irait-il à présent à sa rencontre à Hendaye? Et pourquoi en découdre sur le pré, alors que l'autre s'était refusé au dialogue direct quand il le tenait en son pouvoir? Le roi chevalier avait sans doute perdu en prison ses illusions de jeunesse. Entre les deux princes, la rupture, affective autant que politique, ne pouvait être plus radicale: la rage scandalisée de l'Empereur n'avait plus rien à attendre de la rancune tenace du Très Chrétien.

De part et d'autre il fallut se résigner à admettre que le choc psychologique du sac de Rome provoqué par l'armée impériale (où son chef Bourbon devait trouver la mort), pas plus que l'échec de l'expédition française en Italie sous les ordres de

[32] Les négociations menées pendant l'été 1527 à Palencia et Valladolid n'aboutirent pas. Cf. *Ibídem*, págs. 205-206.

[33] Cité par FERNÁNDEZ ÁLVAREZ, M., *La España del Emperador Carlos V*, Madrid, Espasa-Calpe, 1966, pág. 315.

[34] *Ibídem*, pág. 349.

Lautrec, ne donnait à aucun des deux adversaires un avantage décisif. Bien que ne parvenant pas à s'imposer par les armes, tous deux ne semblaient pourtant pas prêts à s'engager dans la voie de la négociation, toujours obstruée par ces rancœurs masculines. L'entrée en scène des fortes femmes qu'étaient les deux belles-sœurs, Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie, permit d'engager une patiente correspondance, puis de longs pourparlers, pour conclure enfin en 1529 ce traité de Cambrai, qui a reçu à juste titre le nom de paix des Dames. Moyennant la renonciation à l'Italie (mais était-elle définitive?), le roi de France restait en possession de la Bourgogne. Le paiement d'une lourde rançon devait rendre la liberté à ses fils, le Dauphin et le duc d'Orléans (le futur Henri II), après bientôt quatre ans de captivité. En effet, il fallut attendre le 1er juillet 1530 pour qu'une fois vérifié minutieusement le versement des 2 millions d'écus —près de quatre tonnes d'or—, aussitôt convoyés vers le château de la Mota à Medina del Campo[35], les jeunes princes retrouvent leur patrie, accompagnés d'Eléonore. Celle-ci avait hâte de voir célébré son mariage avec le roi François, appelé par les élans de son cœur: à la différence des autres «victimes de l'échange malsain»[36] qu'étaient les mariages royaux, elle était une victime consentante. Une ère de paix ne semblait-elle pas s'ouvrir?

«Vieille plaie et nouvelles blessures»

Désormais la méfiance entre les deux beaux-frères était trop durablement installée. Converti à un réalisme politique inspiré par les principes de Machiavel plus que par les codes chevaleresques, le roi de France s'engageait de plus en plus résolument dans une politique d'entente avec les ennemis de l'Empereur, fussent-ils les hérétiques allemands ou les Turcs infidèles. Les historiens favorables à Charles Quint n'ont pas manqué de dénoncer le «bellicisme de François Ier»[37], et il est vrai que de 1530 à 1535 celui-ci ronge son frein, prompt à saisir toute occasion de mettre dans l'embarras celui à qui il ne pouvait pardonner. Mais il ne faut pas négliger l'influence des partisans d'une politique d'apaisement (en particulier Montmorency), et surtout le recours à des armes indirectes —celles de la diplomatie— de préférence au

[35] Ramón Carande précise que Charles Quint suivit personnellement la destination et l'usage de ce trésor, de sa réception à son envoi ultérieur en Italie, ordonné sous le sceau du secret. CARANDE, R., *Carlos V y sus banqueros, Los caminos del oro y de la plata*, Madrid, Sociedad de Estudios y Publicaciones, Madrid, 1967, págs. 115-121.

[36] BENNASSAR, B., et VINCENT, B., *Le temps de l'Espagne XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Hachette, 1999, pág. 52.

[37] La formule apparaît dans un sous-titre de l'œuvre classique de Manuel Fernández Alvarez, jugeant que «los historiadores franceses no suelen marcar esta cuidadosa preparación de Francisco I para tomar su desquite por las derrotas de las campañas de 1521 a 1529...» FERNÁNDEZ ÁLVAREZ, M., *La España...*, *op. cit.*, 1966, pág. 472.

conflit ouvert. Dans cette guerre froide, où tous les coups sont permis, le ressentiment de Charles Quint semble avoir été particulièrement attisé par le rapprochement du Très Chrétien avec la Sublime Porte, au moment où lui-même allait enfin prendre la tête du combat contre le Croissant (avec l'expédition victorieuse contre Tunis en 1535). Circonstance aggravante: des années durant, l'émissaire du roi de France auprès du sultan dans ces négociations qui sentent le soufre n'est autre qu'un transfuge espagnol au passé trouble, Antonio Rincón, dont la traîtrise exaspère l'irritation de l'Empereur. Pourtant, c'est le sort de Milan qui va mettre le feu aux poudres, lorsque la mort du duc Francesco Sforza remet en question les précaires arrangements antérieurs. François Ier, une fois de plus, cède à la tentation italienne, mais, rendu prudent, il borne l'offensive de ses troupes à la conquête de la Savoie et du Piémont, évitant de les engager plus avant dans la plaine du Pô.

C'est dans ce climat que Charles Quint, encore auréolé de la gloire de la conquête de Tunis, décide de prononcer le 14 avril 1536, en présence du pape Paul III, l'exceptionnel réquisitoire qu'est son fameux discours de Rome. La virulence du ton, tout à fait inhabituelle de la part d'un homme aussi maître de lui, révèle l'animosité accumulée en lui par le comportement de son ancien prisonnier, devenu son plus irréductible ennemi. A l'entendre, il ne veut pas rouvrir une vieille plaie pour ne pas raviver la blessure. Sans remords, il se targue de la clémence qu'il aurait témoignée en libérant son captif «d'une main très franche et généreuse». Tous les torts sont donc du côté du roi François, qui reste l'usurpateur de la Bourgogne,l'ingrat, le parjure, le «félon aux yeux de Dieu et du monde». L'accumulation des griefs conduit à l'accusation majeure: il est celui par qui est arrivé le scandale intolérable qu'est le pacte avec «l'ennemi commun du peuple chrétien». Pour trancher enfin une aussi longue querelle, à la face de la Chrétienté représentée par le Souverain Pontife, l'Empereur lançait un nouveau défi au roi de France pour un combat singulier sur terre ou à bord d'un vaisseau, s'en remettant au jugement de Dieu. Sans doute savait-il cette fois à quoi s'en tenir sur l'état d'esprit de son adversaire, puisqu'il confiait peu après à l'impératrice sa volonté de la pousser «aussi loin que possible» et de jouer cette fois le tout pour le tout[38]. A l'invasion de la Savoie et du Piémont, il était résolu à répliquer par les armes, sur un double front: tandis qu'au nord, l'armée confiée au comte de Nassau attaquait à partir des Pays-Bas, il prenait lui-même la tête des troupes réunies en Italie pour porter une nouvelle fois l'offensive en Provence. Son échec personnel fut plus net encore que celui de Bourbon en 1524: la tactique de la terre brûlée adoptée par Montmorency —préfigurant, observe Antonio Domínguez Ortiz, celle que devaient employer les Russes contre Napoléon[39]—

[38] «[...] quiero hacerla hasta lo último que pudiere, pues ha de ir al todo por el todo.» Cité par BELENGUER, E., *El Imperio hispánico 1479-1665*, Barcelone, Grijalbo Mondadori, 1995, pág. 210.

[39] DOMÍNGUEZ ORTIZ, A., *El Antiguo Régimen: los Reyes Católicos y los Austrias*, Madrid, Alianza Editorial Alfaguara, 1973, pág. 256.

eut pour résultat d'affamer l'armée impériale, qui ne pouvait compter sur le ravitaillement par mer, et provoqua sans tarder une grave épidémie de dysenterie. Renonçant à s'emparer de Marseille, qui était la cible de l'offensive, Charles Quint dut se résoudre à donner le signal de la retraite, quoi qu'il en coûtât à son prestige, sérieusement atteint. Il aurait perdu en effet vingt mille hommes dans la mésaventure. De son côté, François Ier avait remporté une victoire à la Pyrrhus, son armée massée en retrait se refusant au combat ; mais surtout il avait à déplorer la mort mystérieuse de son fils le Dauphin, survenue à Tournon, que dans son entourage on alla jusqu'à attribuer à un empoisonnement à l'instigation des impériaux.

Dans le courant de 1537, les deux adversaires doivent constater qu'ils sont en mesure de se paralyser mutuellement sans parvenir à prendre un avantage décisif. Mais, autant et plus qu'en 1528, ils répugnent à l'idée d'une réconciliation. Des pourparlers s'engagent entre Salses et Leucate, au bord des étangs de la frontière entre Roussillon et Languedoc, conduits respectivement par Granvelle et Cobos pour l'Empereur, par Montmorency et le (futur) cardinal de Tournon pour le roi. Les choses traînant en longueur, le pape —soucieux de contenir la poussée turque en Méditerranée et de pacifier durablement l'Italie— décida de s'attribuer le rôle d'arbitre, en convoquant les deux belligérants à Nice, malgré la répugnance du duc de Savoie, souverain du lieu. Aucun des deux ne consentant à se trouver face à face, Paul III ne put compter que sur son autorité morale et sur le concours de la reine Eléonore, aspirant à rétablir la paix entre son époux et son frère. La trêve de Nice, quoique conclue à contrecœur pour dix ans, ouvre néanmoins le point de départ d'un cycle de paix de quelques années entre les deux souverains.

Contre toute attente, le rapprochement des deux ennemis prit rapidement un tour spectaculaire, sur l'initiative de François Ier qui invita son beau-frère à une rencontre dans le port d'Aigues-Mortes. La méfiance restait forte de la part de l'Empereur, arrivé dans les eaux françaises le 14 juillet 1538, qui ne voulait pas prendre le risque de mettre pied à terre. Il fallut que le roi allât accoster sur son navire pour qu'eût lieu une nouvelle entrevue entre les deux hommes, douze ans après le départ d'Espagne de François. Pendant quelques jours, ils purent se livrer à des effusions jusqu'alors impensables, semblant jeter à la mer toutes les rancunes accumulées. A n'en pas douter, il s'agit là d'un complet virage diplomatique, dont le roi de France semble décidé à assumer toutes les conséquences. Le point culminant en est atteint à la fin de 1539, lorsqu'il accède avec empressement à la demande embarrassée de Charles Quint, durement éprouvé par la mort de l'impératrice Isabelle, qui souhaite par souci de sécurité pouvoir traverser la France pour se rendre d'Espagne aux Pays-Bas, afin d'y châtier la révolte de Gand, sa ville natale. Accompagné de sa suite, l'Empereur va ainsi effectuer en grande pompe un voyage de deux mois qui le mène de part en part de la France. Cette parenthèse pacifique dans l'existence de l'Empereur constitue un épisode le plus souvent négligé, évoqué tout au plus de façon anecdotique, mais qui mérite certainement un regard plus attentif.

La paix en trompe-l'œil:le voyage de Charles Quint à travers la France

Entré en France par Fontarabie et arrivé à Bayonne le 27 novembre 1539, Charles Quint y fut solennellement reçu par le Dauphin Henri —celui-là même qui avait été retenu comme otage en Espagne— et son frère Charles, duc d'Orléans. Il ne devait quitter la France qu'à Saint-Quentin, pour gagner sa bonne ville de Cambrai où son entrée fut célébrée le 20 janvier 1540. Accompagnée par les deux princes, sa suite se rendit d'abord à Bordeaux, où il célébra en l'église Saint-André la fête de la Toison d'Or (célébrée justement le jour de la fête de cet apôtre)[40], puis par Poitiers, parvient à Loches où le retrouve François Ier, remis d'une maladie prolongée. Les deux souverains poursuivent la route par Amboise, Blois et Orléans, arrivant à Fontainebleau où le château est le cadre des festivités de Noël. Le 1er janvier a lieu l'entrée solennelle de l'Empereur dans Paris, où il séjourne plusieurs jours avant de faire halte à Saint-Denis, puis de reprendre le chemin des Pays-Bas.

Rien n'est laissé au hasard dans l'organisation de ce voyage, qui répond manifestement à un projet politique mûrement réfléchi de la part du roi. Pour l'ancien captif de Madrid, il s'agit de donner à tous l'exemple et la mesure de sa magnanimité et de prendre ainsi une ostensible revanche morale, en réservant l'accueil le plus éclatant à celui qui avait été un geôlier rigoureux. Une lettre du Chancelier de France, après avoir rappelé la «grande inimitié» qui avait séparé les deux souverains, se réjouissait de les voir «aujourd'hui en si grande amitié». Aussi les villes se trouvant sur le parcours du cortège impérial étaient-elles invitées à organiser en son honneur des cérémonies de «joyeuse entrée», dont plusieurs relations imprimées ont été publiées[41]. Le décor dressé pour la circonstance fait fonction de miroir, renvoyant à l'illustre visiteur l'image de la nouvelle entente. A Poitiers, les échevins ont ainsi fait orner les portes de la ville des armes des souverains et des emblèmes des ordres de Saint-Michel et de la Toison d'Or; sur les places ont été dressées des estrades portant des «théâtres», dont l'un était surmonté d'une image de la Paix «vestue de drap d'or, qui rendait vin blanc et vin clairet par les boutz de ses deux mammelles[42]». A Paris, Girolamo della Robbia se voit confier l'érection de deux arcs de triomphe rue Saint-Antoine; deux théâtres représentent des scènes symboliques où d'avenantes jeunes femmes en précieux atours incarnent qui «Alliance», qui «Volonté Divine», ou encore «Paix»... Enfin les corps de ville ont préparé de riches cadeaux, d'une évidente portée symbolique, à l'intention de leur hôte: par exemple à Poitiers une pièce ciselée en argent doré figurant un aigle près d'un lys sur un rocher, et à Paris

[40] Cf. Guillaume Paradin, *Histoire de nostre temps*, livre IV, pág. 115, cité par BERGOUNIOUX, L.-A., *Un précurseur de la Pléïade, Hugues Salel (1504-1553), Œuvres poétiques*, Toulouse-Paris, Editions Occitania, 1930, pág. 187, nota 1.

[41] Voir l'étude de JACQUOT, J., «Panorama des fêtes et cérémonies du règne», in JACQUOT, J., *Fêtes et..., op. cit.*, 1960, págs. 433-440.

[42] *Ibidem*, pág. 435.

une statue d'Hercule en argent, haute de sept pieds, portant des colonnes où se lisait la devise de Charles Quint, «Plus oultre».

Dans cette mobilisation générale, une place particulière revient à une forme d'expression qui connaît la plus grande faveur à la cour de France: la poésie. Une étude de V. L. Saulnier a recensé l'abondance et la diversité de cette production littéraire de circonstance, où participent aussi bien des célébrités de l'époque que des auteurs obscurs[43]. Le plus fameux, Clément Marot, n'y consacre pas moins de cinq poèmes dont le dernier s'exclame: «Adieu, César, Prince bien fortuné...». Déjà suspect de sympathies pour la Réforme protestante, il n'en tint pas moins à offrir personnellement à l'Empereur un exemplaire manuscrit de sa version des *Psaumes* en français, qui devait bientôt tenir une place centrale dans le culte du calvinisme francophone. Avec plus de réserve, des poètes de renom comme Maurice Scève et Mellin de Saint-Gelais participent à la résonance de l'événement, qui suscite également la composition d'une longue relation en vers, restée manuscrite, par un auteur d'une notoriété relative, le moine bénédictin vendômois René Macé[44].

Mais la contribution la plus abondante, de loin la plus significative, et qui eut les honneurs d'une publication presque immédiate, est sans doute celle du poète quercinois Hugues Salel, attaché depuis peu à la cour en qualité de valet de chambre du roi. Il est en effet manifeste que la production poétique qu'il consacre à la visite de l'Empereur résulte d'une commande royale[45]. D'ailleurs, il a rejoint le cortège officiel dès l'arrivée à Bayonne et semble l'avoir accompagné de bout en bout. Dans un long poème donnant «La bienvenue de l'Empereur en France présentée à Bayonne»[46], il prête sa voix à la France personnifiée, venue de la part du «Roy Françoys» souhaiter que

> *«O preux César, tu soys le bien venu,*
> Puissant César, sur tous les Empereurs
> *Toujours Auguste entre les conquéreurs.»*

Car le royaume l'accueille sans réticence, comme l'égal de son propre souverain: celui-ci lui a d'ailleurs délégué sa propre autorité dans chacune des villes visitées, d'où l'apostrophe:

---

[43] SAULNIER, V. L., «Charles Quint traversant la France: ce qu'en dirent les poètes français», in JACQUOT, J., *Fêtes et..., op. cit.,* 1960, págs. 207-233.

[44] Ce «Voyage de Charles Quint par la France» sia été publié quien 1879 par Gaston Reymond SAULNIER, V. L., «Charles Quint traversant la France: ce qu'en dirent les poètes français»..., *op. cit.*, págs. 227-232.

[45] La date et le lieu du privilège royal en vue de l'édition de ces poèmes paraît confirmer cette hypothèse. Le roi le délivre en effet les lettres patentes le 23 février 1539 (c'est-à-dire 1540 du nouveau style) à Abbeville: trois jours seulement après avoir pris congé de Charles Quint à Saint-Quentin. Cf. BERGOUNIOUX, L.-A., *Un précurseur de la..., op. cit.,* 1930, pág. 120.

[46] BERGOUNIOUX, L.-A., *Un précurseur de la..., op. cit.,* 1930, págs. 187-191.

«Viens hardiment, entre dedans la France! [...]
Tu n'y verras Bourg, Cité, Mont, Campaigne,
Que tout ne soit aussi prest que l'Espaigne
A t'obéir [...]»

Et la France de proposer de célébrer chaque année à venir une fête commémorant «la paix de l'Aigle et de la Salamandre», invitant sa «sœur l'Espagne», ainsi que l'Italie et l'Allemagne, à faire de même. N'est-ce pas «l'Europe dépourvue» qui a ordonné cette entrevue, «d'où sortira la Paix [...] qui par long temps a été désirée»? A cet élan de concorde, le poète ne manque pas d'associer la reine de France, Eléonore, «sœur germaine» de Charles Quint, dont les requêtes à Dieu sont enfin exaucées et qui peut enfin partager «la tienne amour avec la conjugale». La péroraison ne manque pas d'évoquer «l'idée récurrente de la croisade»[47] associant les deux souverains:

«...Et s'il advient que vous tirez l'épée,
Que cela soit en la terre occupée
Par le grand Turc ennemy de la foy,
Faisans exploict d'Empereur et de Roy».

A côté d'autres pièces brèves, la visite de Charles Quint donne surtout à Hugues Salel l'occasion d'un poème d'une ampleur exceptionnelle (pas moins de 630 vers!), où il déploie toutes les ressources de la mythologie antique pour construire un récit allégorique exaltant la réconciliation des deux princes, la «Chasse royale, contenant la prise du grand sanglier Discord par Très haultz et Très puissantz Princes l'Empereur Charles Cinquième et le Roy François, premier de ce nom»[48]. Il semblerait d'ailleurs que cette œuvre, à la demande manifeste de son commanditaire, ait connu un renversement complet, conséquence du tournant de la politique royale: on dispose en effet d'une première version, où le roi de France conduit la chasse contre un redoutable sanglier sous la hure duquel le lecteur n'a pas de peine à reconnaître l'Empereur! Dans la version définitive, le monstre nommé Discord est devenu une incarnation de la guerre et ses ravages, qu'est allé chercher aux Enfers «Mars cruel». Le dieu de la guerre, se désolant en effet de voir «Espagnols et Gaulois» se laisser «gouverner par les lois / de quelque paix paresseuse et oisive», obtient de Pluton qu'il lui prête la redoutable bête afin de la lâcher parmi les humains!

«Hideuse et pleine de fureur», la bête déchaîne sa rage destructrice de part en part. Le sanglier commence par semer la désolation dans la belle plaine d'Italie, dévastant lauriers, chênes, «la belle olive à Pallas consacrée», les raisins «de Bacchus

[47] BELENGUER, E., *El Imperio..., op. cit.,* 1995, pág. 211.
[48] BERGOUNIOUX, L.-A., *Un précurseur de la..., op. cit.,* 1930, págs. 165-185.

tant chéris», comme le froment en gerbe, les bœufs et les troupeaux de brebis. Son assaut n'épargne pas les hommes, à commencer par le «Romain berger», le pape, frappant indifféremment «tous ceux du pays», sans distinction de régime politique: «Napolitains, vénitiens, siennois, lucquois, pisans, florentins, milanais, genevois [sic][49]», minant les murailles des villes, brûlant faubourgs et villages. Poursuivant sa course, le monstre se dirige vers la France et l'Espagne, passant par «le Piémont, Tarentaise et Savoie» allusion risquée du poète de cour à l'occupation de ces régions par les armées françaises. C'est que Mars lui assigne d'autres proies, puisqu'il «veut qu'il annihile/la Catalogne, Aragon et Castille». Au passage, ce sont les provinces du «beau pays françoys» qui ont à souffrir: la «gentille Provence», la «noble Picardie», soumises tour à tour à l'offensive des armées impériales.

En désespoir de cause, la Paix s'adresse à Jupiter et aux dieux de l'Olympe qui, pour venir à bout du fléau, décident d'en appeler à «deux puissants rois pour ses forces briser». Le premier est évidemment le «Roy françoys», «resplendissant par hauts faits et honnêtes/comme un soleil entre les sept planètes [...] à qui la France toute/présentement obéit et écoute», qui réunit aussitôt sa meute de lévriers et mâtins conduite par ses veneurs. Sans tarder vient à la rescousse «Charles l'Empereur, Roy de l'Espaigne», pressé de «venir se joindre avecque son beau frère». A leur suite se rangent le «grand Romain» —le pape Farnèse—, la «princesse heureuse» Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, les fils de France Henri et Charles et tout un cortège de hauts personnages, dont le cardinal de Lorraine, le connétable de Montmorency, le «Roy Henry» d'Albret, «illustre navarrais», enfin les femmes de la famille royale, à commencer par Eléonore, «la Reine sans pareille», qui reçoit un hommage transparent pour son action pacificatrice:

«Vostre doulceur a vaincue et domptée
En ceste chasse une si tresgrand'ire...»

Comme il se doit, la réunion des deux souverains et de leurs équipages finit par venir à bout du fauve aux abois:

«En mesme instant les deux roys corageux [...]
Chacun tenant l'espieu bien acéré,
Luy ont rué cop si démesuré,
L'ung droict au cueur, l'autre entre les deux yeulx
Qu'ils ont été de lui victorieux...»

Aux applaudissements de tous, la hure de la bête, «pour la mémoire aux humains en laisser», est suspendue à un trophée sur lequel est gravée une inscription

[49] Ces «génevoys» sont très probablement les Génois, *genoveses* en castillan.

«à l'Empereur et au plus grand des Rois». Le message politique est clair: à la différence des victoires passées, dont le profit échappait au vainqueur, celle-ci, grâce à leur union sur un pied d'égalité, «à tous profite, à nul n'est dommageable». En somme, le rétablissement de la paix en Europe passe par la reconnaissance d'un duopole, associant durablement l'Empereur et le roi de France.

Le voyage en France de Charles Quint n'a-t-il été qu'un rêve éveillé, la fastueuse mise en scène d'une réconciliation impossible, une entreprise de séduction sans résultat pour son hôte? C'est ce que pourrait laisser penser la suite des événements. Il avait été entendu que les deux souverains —qui ne devaient plus se revoir— n'aborderaient aucun sujet politique pendant leurs rencontres. Les négociations, qui reprirent dans le courant de 1540 par les voies habituelles, ne conduisirent qu'à des impasses: l'espoir entretenu par François de marier sa fille Marguerite à l'Empereur veuf fut rapidement déçu, et lui-même ne voulut pas du projet de mariage de son dernier fils avec Marie, fille de Charles Quint, en vue de leur confier le gouvernement des Pays-Bas... Mais, une fois de plus, le détonateur vint de Milan: en octobre, la décision de Charles Quint de régler la succession ouverte par la mort du dernier Sforza en donnant l'investiture du duché à son fils, l'infant Philippe, fit s'évanouir les espérances toujours entretenues par François Ier, qui ne tarda pas à resserrer l'alliance turque. En mai 1542, l'assassinat des émissaires du roi de France, le fameux Rincón et le Génois Fregoso, en terre milanaise, alors qu'ils repartaient vers l'Empire ottoman, lui donna le prétexte de recourir de nouveau à la guerre contre son vieil ennemi. Les soupçons mutuels avaient repris le dessus.

Cela suffit-il à vouer cette ultime rencontre des deux grands rivaux aux oubliettes de l'Histoire? Ce serait faire bon marché de ce qui a pu rester de cet épisode exceptionnel: dans le cœur de la reine Eléonore, qui a sans doute vécu alors des jours de bonheur, dans l'esprit de Charles Quint qui, en le traversant de part en part, a pu prendre la mesure de la dimension territoriale et de la cohésion de son incommode voisin, et sans doute dans la revanche prise par l'orgueil blessé de François Ier. A plus long terme, ne peut-on y voir un de ces moments prémonitoires où le silence provisoire des armes et la considération manifestée à l'autre ont pu semer dans l'esprit des peuples les germes imperceptibles de compréhension mutuelle?